

6 Société et Culture

UOB/Rentrée universitaire

Les préinscriptions ont commencé

R.H.A

Libreville/Gabon

LES nouveaux bacheliers ont débuté depuis le 1er septembre dernier la procédure de préinscription en ligne à l'Université Omar Bongo (UOB). Un préalable pour toute admission au sein d'un cycle de formation initiale. À partir de son site web www.universiteomar-bongo.org, l'UOB, par le canal de la mutuelle a initié, depuis lundi dernier, une vaste campagne pour accompagner les futurs étudiants dans cette démarche à l'amphithéâtre Nguembi Mbina (1ère année Lettres modernes). Cette étape permet au nouvel étudiant de choisir l'une des deux facultés qui composent cette institution supérieure et un département pour poursuivre sa formation. Pour ce faire, des équipes sont déployées sur le terrain et, surtout, au portail, et procèdent à la pêche



Photo : R.H.A

Les membres de la mutuelle orientant les futurs étudiants dans le processus de préinscription.

immédiate. « Nous voulons aider les jeunes étudiants, parce que l'expérience nous a démontré que beaucoup ne s'en sortent pas facilement lors de cette étape. De plus, ils sont nombreux à ne pas savoir manier l'outil informatique et n'ont même pas d'adresse mail. Pour ceux n'ayant pas pris part aux journées d'informations organisées il y a une semaine, nous prenons le temps de bien expliquer le fonctionnement de chaque département avant qu'ils ne fassent

leur choix, qui est d'ailleurs très déterminant pour l'inscription. Nous faisons donc toute cette opération pour la modique somme de 1000 francs», a expliqué Gemyck Ndjila, un membre de la mutuelle. Il faut préciser que les étudiants en cours de cycle ne sont pas assujettis à cette procédure. Pour ces derniers, les procès-verbaux de l'année précédant celle de l'inscription servent d'office d'autorisation à s'inscrire. Après cette étape, il y a l'ins-



Photo : R.H.A

L'affluence n'est pas encore véritablement visible au sein de l'UOB.

cription pédagogique dès le 18 septembre, qui consistera, pour les établissements choisis, à réceptionner et à valider les dossiers des étudiants selon leurs vœux exprimés à travers le formulaire en ligne. Elle correspond à l'autorisation à s'inscrire pour toute première inscription à un cycle à l'UOB, à l'examen des procès-verbaux d'examen et contrôles continus pour les étudiants changeant de niveaux dans un même cycle, et aux étudiants admis au cycle supérieur.

L'inscription administrative, quant à elle, concerne la vérification matérielle (par la comparaison des copies fournies avec les documents originaux dont doit se munir le candidat) du dossier d'inscription de l'étudiant, comprenant, entre autres, l'attestation d'adhésion à la charte des étudiants de l'UOB, et à la délivrance de la carte de l'étudiant. Cette étape de pré-inscription prend fin le 17 septembre prochain. Après cette date, aucune pré-inscription ne sera plus admise.

Petit angle

Entre escroquerie et faible communication

R.H.A

Libreville/Gabon

ON se souviendra de la grogne des étudiants du 28 février dernier qui accusait la tutelle de ne pas avoir prolongé les délais d'inscriptions et de réinscriptions à l'Université Omar Bongo. L'absence d'engouement observée au cours de cette étape de préinscription entamée le 1er septembre dernier pourrait causer une autre houle de la part de la communauté estudiantine. Déjà, certains condamnent la faible communication autour de cette première phase en cours. La période choisie pour les préinscriptions (01 au 17 septembre) semble encore méconnue du grand nombre. Excepté le passage de la tutelle sur la première chaîne de télé-

sion pour annoncer cette campagne, la communication reste encore très fébrile. Il faut s'attendre à un faible engouement de la part des nouveaux étudiants encore loin de la capitale. On pense précisément à ceux ayant obtenu leur examen à l'intérieur du pays et n'ayant certainement pas encore trouvé d'abri à Libreville. « Il n'y a aucune communication autour de cette affaire. C'est à bord d'un taxi que je l'ai appris et j'ai immédiatement appelé mon fils », déplorait une dame rencontrée à quelques mètres du portail de l'institution. Comme le fils de cette dame, beaucoup ne sont pas informés de cette opération. De plus, un autre problème se pose. Celui de certains étudiants véreux qui se postent au portail de ladite institution empiétant sur la



Photo : R.H.A

Les futurs étudiants devront se rapprocher des étudiants membres de la mutuelle vêtus de ce tee-shirt.

tâche de la mutuelle. En effet, ils proposent leurs services aux futurs étudiants dans la procédure d'inscription à des prix allant jusqu'à 10.000 francs. La conséquence est que certains se retrouvent avec des préinscriptions non-validées et ne pourront pas s'inscrire à la

date du 18 septembre. « Nous demandons la modique somme de 1000 faire pour les aider à faire cette préinscription. D'autres par contre demandent 2000, 5000 franc et plus. Le problème est qu'il arrive que les documents ne soient pas correctement remplis. Ils font des inscriptions

erronées que nous sommes parfois obligés de refaire pour que les étudiants ne soient pas en difficulté après. Celui dont l'inscription a été mal faite ne pourra pas s'inscrire. Si vous ne l'avez pas faite correctement, l'université ne pourra pas accepter votre inscription. Après le 17 septembre aucune préinscription ne pourra encore se faire parce que le site sera fermé », a fait savoir un membre de la mutuelle, Gémick Ndjila. Il demande aux nouveaux bacheliers de suivre les équipes de la mutuelle présentes au portail et vêtues d'un tee-shirt sur lequel il est inscrit « Mutuelle de l'UOB ». Il est donc demandé aux futurs étudiants de se rapprocher de la mutuelle pour éviter toute entorse qui les pénaliserait lors de l'inscription.

Choses vues

Les enceintes d'écoles comme lieux de célébration de mariages

P.M.M

Libreville/Gabon

SI les mariages traditionnels se tenaient autrefois dans les concessions privées, la donne a changé ces dernières années. De plus en plus de couples célèbrent leur union au sein des établissements scolaires publics. A Libreville, c'est devenu plus qu'une tendance, surtout en cette période de grandes vacances, où les uns et les autres profitent de la fermeture des classes pour prendre d'assaut ces structures scolaires.

Comme un effet de mode, les couples préfèrent donc festoyer dans les écoles. Certains choisissent ces sites, faute de domiciles spacieux, les cours d'établissements étant assez grandes pour accueillir du monde. « Mon épouse et moi avons beaucoup d'amis. Et n'ayant pas un endroit assez vaste pour tous les accueillir, nous avons décidé de célébrer notre mariage dans la cour d'un établissement », confie Serge A. Le phénomène est de plus en plus populaire au point de convaincre les plus réticents. « Au départ, l'idée de se marier dans une école me laissait un peu perplexe. A



Photo : D.R

Les cours d'établissements scolaires publics servent désormais elles aussi de plus en plus de cadre à cet événement.

force de voir certains le faire, ma perception de la chose a changé. Cela ne me dérangerait pas de me marier dans une école, vu que c'est la tendance », avoue Gladys D. Par ailleurs, l'occupation d'une concession scolaire

pour ce grand événement n'est pas gratuite. La location de la cour peut varier entre 400 et 500 mille, selon ses dimensions ou son esthétique. Dans un contexte où de plus en plus de couples se marient, on imagine

aisément les bénéfices qu'engrangent les responsables de ces lieux. Les populations s'interrogent d'ailleurs sur l'usage qu'ils en font. Pour les Librevillois, cet argent devrait servir à l'embellissement de ces écoles de plus en plus sollicitées. « A voir l'état de certaines d'entre elles, il n'en est rien. Cet argent devait servir à renouveler les équipements au sein des écoles, à repeindre les murs, etc. Vous imaginez une école qui accueille dix mariages, ce n'est pas moins d'un million de francs CFA. C'est une somme assez suffisante pour changer des tableaux », pensent-ils.

ici et ailleurs

***Santé**
Conseil mondial des Instituts Pasteur

Chercheurs et directeurs des Instituts Pasteur à travers le monde se réuniront du 20 au 22 septembre à Abidjan (Côte d'Ivoire). A l'initiative du 49e conseil annuel des Directeurs du réseau international des Instituts Pasteur. Il s'agira pour les experts de débattre des crises sanitaires infectieuses d'ampleur comme les fièvres Ebola et Zika ayant sévi ces dernières années, mais également aborder certaines des grandes orientations de recherche menée dans le réseau, notamment la lutte contre la fièvre jaune, modification des écosystèmes et biodiversité, surveillance et réponse aux nouvelles émergences de maladies infectieuses.

•Littérature

Décès de John Ashbery

John Ashbery, l'un des plus grands poètes américains du 20e siècle, est décédé à l'âge de 90 ans à Hudson, dans l'Etat de New York, a annoncé, dimanche, sa famille aux médias. Auteur de poésies avant-gardistes et expérimentales, son oeuvre était parfois controversée car certains trouvaient ses poèmes peu accessibles. « On me dit qu'ils ne le sont pas », déclarait John Ashbery en 2005 dans une interview avec la radio publique américaine NPR. « Ce dont parlent mes poèmes, c'est de notre intimité, et de la difficulté de nous penser nous-mêmes ». Mais « je crois qu'ils sont accessibles si on désire y accéder », ajoutait-il. Né le 28 juillet 1927 à Rochester, dans l'Etat de New York, John Ashbery avait étudié à l'université de Columbia. Il aimait mêler dans ses oeuvres la langue de tous les jours et des considérations élevées. Son recueil « Self-Portrait in a Convex Mirror » (« Autoportrait dans un miroir convexe ») lui avait valu de devenir le seul écrivain américain à obtenir trois récompenses importantes la même année pour la même oeuvre, le prix Pulitzer, le National Book Award et un National Book Critics Circle Award. En 2012, John Ashbery avait reçu des mains du président Barack Obama une haute distinction américaine, la National Humanities Medal.

•Recherche
Schizophrénie : moins de "voix" dans la tête

Des chercheurs ont localisé une zone du cerveau d'où proviennent les "voix" qui hantent des malades atteints de schizophrénie et les ont partiellement fait taire grâce à un traitement par impulsions magnétiques, selon les résultats d'une étude présentée hier. Plus d'un tiers des patients traités par des impulsions magnétiques dans un essai clinique ont éprouvé une réduction "significative" des hallucinations auditives, soulignent les chercheurs dans un communiqué.

Rassemblés par AJT